Complément ERDF à « appel à contributions » du 2/12/2009
de la Commission d'Accès au Marché du CURTE sur :

Document de travail du GT« Intégration des effacements diffus » :
Apporter de la confiance dans les données fournies par les opérateurs d'effacement diffus

ERDF a participé aux travaux du GT « Intégration des effacements diffus » et **est pleinement en phase avec le document proposé**, qui reflète bien les débats du GT sur ce thème.

ERDF tient à insister sur le **respect de sa mission de comptage** et de traitement des données de comptage qui lui incombe dans les conditions fixées par la loi et la réglementation. C'est dans ce cadre qu'ERDF :

- fournit actuellement à RTE les courbes de consommation de ses clients télé-relevés à courbe de charge participant au mécanisme d'ajustement,
- compte faire de même pour les clients du marché diffus, dès que les compteurs avancés type LINKY seront déployés.

En attendant ce déploiement :

- ERDF ne s'estime **pas en capacité de pouvoir valider les données** provenant de systèmes complexes dont seuls les opérateurs d'ajustement ont la maîtrise,
- ERDF **n'est en conséquence pas en mesure d'assumer de responsabilité** sur ces données.

De **manière transitoire et limitée au cas particulier de l'effacement diffus sur le mécanisme d'ajustement**, ERDF s'associe aux solutions proposées qui sont de nature à renforcer la confiance dans les données fournies par les opérateurs d'effacement diffus, dans la perspective de leur utilisation par RTE pour le contrôle de l'ajustement réalisé.

Par ailleurs sur les options proposées concernant la métrologie à utiliser, et le mode de financement des mesures proposées :

- ERDF est favorable à **l'usage systématique de la sortie télé-information** des compteurs des GRD,
- ERDF souhaite que le financement des mesures proposées s'inscrive dans **le cadre des prestations optionnelles payantes** du gestionnaire du mécanisme d'ajustement et du dispositif de responsable d'équilibre, et des gestionnaires de réseaux, prestations existantes ou spécifiques expérimentales à développer.

Compléments argumentés sur les options identifiées par le GT et proposées dans le document :

Sur l'option de métrologie :
Le document propose des options 3.4.1 et 3.4.2 concernant la métrologie à utiliser.
En tant que Gestionnaire de Réseau de Distribution, ERDF :

- connaît les exigences fortes appliquées aujourd'hui à ses matériels de comptage,
- estime que l'utilisation de la métrologie des GRD par la lecture de la sortie Télé-Information des compteurs électroniques élimine une des incertitudes sur la fiabilité de la chaîne d'évaluation des effacements proposée par les opérateurs d'effacement diffus.

ERDF est également Responsable d'Equilibre pour l'énergie compensant les pertes sur son réseau de distribution. ERDF participe au Mécanisme d'Ajustement et au dispositif de Responsable d'Equilibre géré par RTE.
Dans ce rôle, le RE ERDF veille à ses écarts, à leur valorisation par RTE et :

- est ainsi soucieux du contrôle par RTE de la qualité des produits d'ajustement que RTE active,
- estime que le recours à la métrologie des GRD, via la sortie Télé-Information permet de renforcer la confiance dans les données produites par les opérateurs d'effacement diffus, et en conséquence dans le contrôle réalisé sur la base de ces données par RTE.

Sur les options de financement :
Sur les aspects de financement tels qu'exposés au 3.4.5 ERDF:

- constate que les solutions proposées engendreront nécessairement des coûts qu'il convient d'isoler,
- considère que, la participation au mécanisme d'ajustement n'étant pas un besoin de base (ni d'un utilisateur de réseau, ni d'un responsable d'équilibre), il n'y a pas lieu de faire couvrir ces coûts, ni par la collectivité des utilisateurs de réseau, ni par la communauté des Responsables d'Equilibre,
- qu'en conséquence, les solutions proposées doivent s'inscrire dans le cadre des prestations optionnelles payantes du gestionnaire du mécanisme d'ajustement et du dispositif de responsable d'équilibre, et des gestionnaires de réseaux, prestations existantes ou spécifiques expérimentales à développer.